

# FLAGNAC

## INFOS



### ÉDITORIAL

En ce début juillet 98, il m'est agréable de faire avec vous le point sur notre action à mi parcours du mandat que vous nous avez confié.

Quelques trois ans après cette élection, mesurons ensemble le chemin parcouru et celui qui nous reste à découvrir. Trois années durant lesquelles nous avons pu réaliser ou mettre en œuvre de grands projets qui scelleront de nouvelles orientations de notre commune.

C'est ainsi que les efforts pour accueillir de nouveaux habitants (O.P.A.H. - P.S.T. - Opérations façades) dans un cadre agréable (1ère tranche aménagement AGNAC) nous permettront sûre-

ment de constater l'année prochaine après le recensement, que la chute démographique de la commune sera stabilisée.

Un autre grand chantier concernait l'environnement et l'assainissement. Nous venons de le terminer avec la compréhension des habitants que nous avons sollicités.

Volontairement je n'évoquerai pas ce qui occupe notre quotidien (voirie, goudronnage, entretien, etc...) pour mettre l'accent sur les équilibres budgétaires qui nous permettent de maîtriser la pression fiscale. C'est un travail de longue haleine que vous saurez sûrement apprécier.

Nous connaissons aussi des difficultés dans le montage de nouveaux dossiers où la complexité de la bureaucratie administrative perturbe les réalisations que vous attendez.

Nous avons obtenu l'autorisation pour réaliser le camping, la Communauté de Communes a eu des difficultés pour réaliser le plan d'eau, nous en avons pour la déviation. Seuls ont des difficultés ceux qui ont des projets. Nous avons choisi de les regarder en face, de tout mettre en place pour les résoudre, de persévérer dans l'effort pour continuer en faveur de notre commune.

Nous aurions pourtant besoin d'un environnement économique local beaucoup plus dynamique pour conforter notre action et en particulier pour garder l'hôpital et le commissariat à DECAZEVILLE. Faut de quoi, nous devons nous mobiliser car nous avons encore des projets pour les trois années à venir.

Forts de votre confiance, plaçons nous sous signe de l'efficacité et de l'espoir.

Jean-Claude COUCHET  
Maire de FLAGNAC



# CREDITS TOP CHRONO

*Quand c'est rapide,  
vous aimez.  
Nous aussi.*

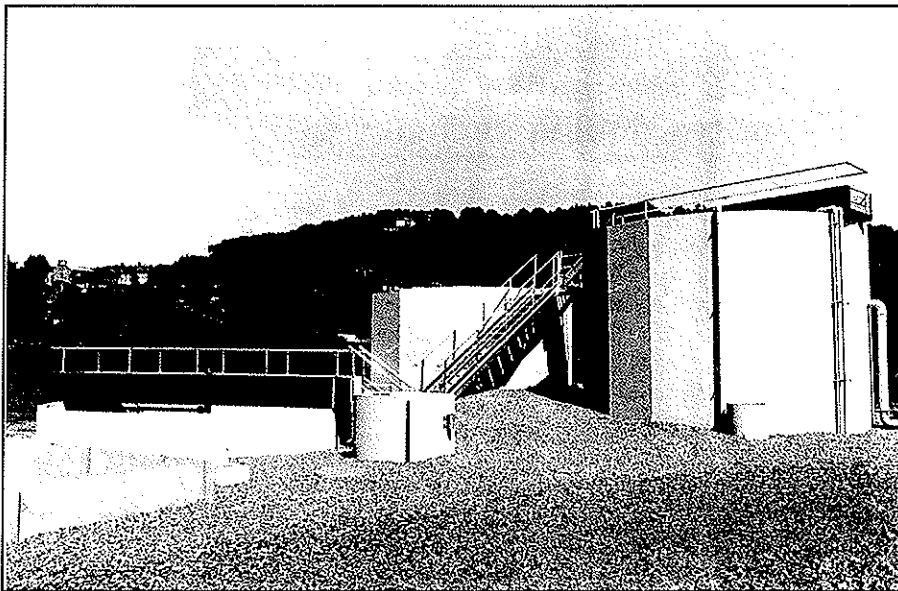
**EN MOINS DE  
30 MINUTES\***



*Les bonnes affaires  
n'attendent pas.  
Vous non plus !*



**CAISSE D'EPARGNE**  
DE MIDI - PYRENEES



- \* 1 poste de relevage en tête,
- \* 1 dégrilleur,
- \* 1 dégraisseur,
- \* 1 décanteur-digester,
- \* 1 filtre bactérien,
- \* 1 décanteur secondaire avec recirculation,
- \* 1 lagune de décontamination de 1 100 m<sup>2</sup>

Il est à noter que compte tenu de la topographie du terrain, la mise en place d'un poste de refoulement a été rendu nécessaire au niveau du village de « Lacombe ».

Le rejet des eaux dépolluées s'effectue dans la rivière, juste à l'aval de la retenue de la microcentrale existante.

Le type de traitement adopté (lit bactérien à faible charge) est bien adapté aux variations de charge que doit subir la station entre l'été et l'hiver.

## L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL

La station d'épuration mise récemment en fonctionnement a une capacité de 800 équivalent/habitant traite les effluents de FLAGNAC (250 habitants), du secteur de LACOMBE (40 habitants).

Si la population sédentaire concerné par la station est seulement de 390 habitants, on ne doit pas perdre de vue que la population saisonnière est relativement importante : un centre de loisirs et un centre aéré au château de la Griffoulière peuvent accueillir l'équivalent de 160 habitants, un camping de 100 emplacements et une zone de loisirs sont en cours de réalisation au village de Lacombe, l'ensemble correspondant à 250 équivalents habitants.

La dépollution se fait grâce aux ouvrages suivants :

La présence de la lagune de finition permet d'affiner le traitement d'un point de vue microbiologique, en raison de la présence de la prise d'eau du S.I.A.E.P. en amont et des zones de baignades.

Le montant global de l'opération, comprenant la construction de la station, la création des divers réseaux et les frais annexes tels que les honoraires D.D.A.F., s'élève à : 3 330 131 Francs T.T.C.

Le montage financier a été le suivant :

- \* Subventions Conseil Général : 1 160 000 francs
- \* Subventions Agence de l'eau : 1 286 400 francs
- \* Emprunt : 450 000 francs
- \* Autofinancement de la commune : 433 731 francs

## **Paulette BROUZES** **ALIMENTATION** **Bar - Tabacs**

Place de l'Église  
12300 FLAGNAC  
☎ 05 65 64 01 36

## *Elles* Boutique

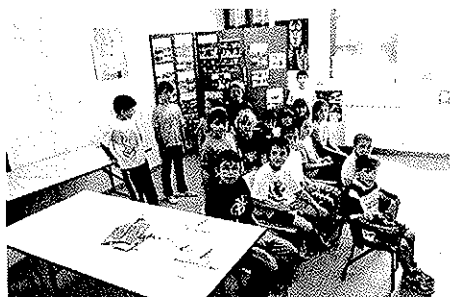
81, rue Cayrade - DECAZEVILLE - Tél. 05 65 43 02 20

## **TRANSPORTS** **LABORIE**

**FLAGNAC**  
12300 DECAZEVILLE  
Tél. 05 65 64 02 08  
TÉLEX 533 648



## Quelques réalisations de notre équipe technique municipale



Salle de classe



### Salle polyvalente à AGNAC

Depuis près de vingt-ans que la salle des fêtes d'Agnac a été construite, aucuns travaux de rénovation n'avaient été effectués dans la salle-cuisine attenante à la grande salle polyvalente.

Dans l'hiver les employés communaux y ont remédié en remplaçant notamment la tapisserie, les dalles du plafond, en refaisant toutes les peintures et en changeant le rideau du comptoir.

Désormais, cet espace rafraîchi peut accueillir les nombreux utilisateurs, dans de bonnes conditions.

Remise en état d'un logement à AGNAC : 7 000 F.

Fin de l'aménagement de la salle informatique de FLAGNAC : 35 930 F.

Peinture d'une salle de classe à AGNAC : 3 596 F.

Réaménagement petite salle de la salle polyvalente à AGNAC : 5 475 F.

Pose gaines électriques du futur éclairage public à la Base de Loisirs :  
3 400 F.

Installation d'un chauffe-eau électrique au logement école à AGNAC :  
2 500 F.

Aménagement de l'entrée du futur camping, plus plantations 3 200 F.

Clôture de la station d'épuration de FLAGNAC : 1 000 F.

Clôture réaménagement du virage de TRAYSSAC  
371 F.

Points à temps sur village d'AGNAC : 23 894 F.

Déplacement clôtures pour réaménagement virage à AGNAC :  
450 F.

## Coiffure Française

Mixte

Mme DELCLAUX



Une coupe, un style  
Produits de beauté René GARAUD  
Dépositaire FRANCE PERRUQUES

2 ateliers à votre service

16, rue Clémenceau - DECAZEVILLE - 05 65 43 10 01  
Place du Bourg - FLAGNAC - 05 65 64 08 96



## MENUISERIE MOLENAT PVC FABRICANT

MENUISERIE EXTERIEURE - VITRAGE ISOLANT 4 - 12 - 4  
FABRICATION SUR MESURE

Zône Industrielle du Centre  
Avenue du 10 Août - 12300 DECAZEVILLE  
Tél. 05 65 43 05 98 - Fax 05 65 43 07 31

## RÉNOVATION des ÉDIFICES RELIGIEUX



Un des projets de la Municipalité pour l'année 1998 est la rénovation de l'église d'AGNAC et de la chapelle de FLAGNAC.

Ce dernier édifice, construit peu avant 1492, se situe à l'entrée du cimetière de FLAGNAC. Sa réalisation fut demandée par Gaillard de Belfort, prieur dont le frère était seigneur de Belfort et de Flagnac (orthographié Flanhac, à l'époque). C'est une chapelle de type roman, de forme rectangulaire avec clocher à peigne ; elle renferme un seul autel et abrite une piéta en bois doré de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

La rénovation de cette partie du patrimoine de FLAGNAC s'imposait pour éviter sa détérioration. L'ensemble a déjà été consolidé par des tirants métalliques sur toutes les faces. Malgré cela, le contrefort qui jouxte le cimetière entraîne l'angle sud ainsi que toute la façade. Il faut donc en premier lieu renforcer les fondations, ce qui est rendu d'autant plus difficile qu'il existe des tombes contre le mur.

Les dépenses totales s'élèvent à 609 000 francs, soit :

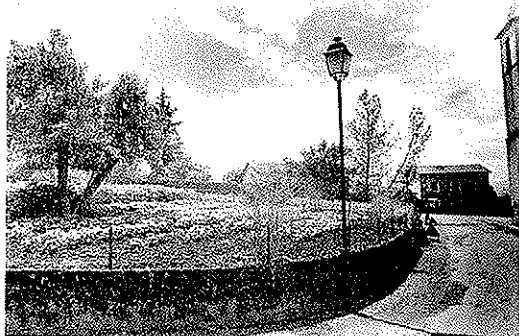
- \* Chapelle de FLAGNAC : 339 000 francs
- \* Église d'AGNAC : 270 000 francs

Il est extrêmement difficile d'obtenir des subventions pour les travaux de rénovation d'églises. A ce jour, 72 500 francs ont été acquis auprès du Conseil Général (50 000 F.) et des Bâtiments de France (22 500 F.).

Les appels d'offre seront formulés dans le courant de l'été 98, afin que les entreprises retenues puissent débiter les travaux à l'automne.



## AGNAC AU PIED... DES MURS !



La rénovation du village d'Agnac va rentrer, à partir du mois de septembre, dans sa phase terminale.

Pour cela divers murs, relativement importants, doivent être construits.

C'est le cas à l'entrée du village où, depuis l'église et jusqu'à la maison Couffin les murs du terrain Malaval et du terrain Puech vont être refaits, donnant ainsi l'occasion, après divers échanges avec les deux propriétaires, d'élargir le virage de la route conduisant au dessus du village.

Autre élargissement prévu : celui qui va être effectué dans le village et qui concerne la route menant de la fontaine jusqu'au haut du vieux village. Pour favoriser cette réalisation, la mairie a acheté un terrain de 4 ares 25 à Francine Jouchault et récupéré

gratuitement une partie du terrain de Jean-Louis Pradels. Après les travaux, la route disposera d'une largeur supplémentaire de 1 m 20, permettant ainsi une meilleure circulation.

Conjointement l'espace de la fontaine sera aménagé dans le style du bourg. Deux autres petits murs de soutènement doivent être également bâtis sur la place centrale dans la perspective de poser plus tard le revêtement.

Pour en finir avec la partie maçonnerie, les escaliers entre la maison Delagnes et la vieille maison Lacombe dans le vieux bourg, seront remis à neuf.

## Ets MAZARS

Rue CAYRADE à DECAZEVILLE

### expert



TV • HIFI • VIDEO • MENAGER

## CARROSSERIE

# RCI



## INDUSTRIELLES

ETUDE - CONSTRUCTION - REPARATION  
TRANSFORMATION - POLYESTER - PEINTURE

ALMONT LES JUINES - 12300 DECAZEVILLE  
Tél. 05 65 64 09 22 - Fax 05 65 64 04 67

# INTERCOMMUNALITÉ

Fin 97, la Communauté de Communes de la Vallée du Lot bouclait ses cinq ans d'existence.

Cinq années passées à organiser différemment le développement de notre territoire, en confiant à notre structure les compétences habitat et développement économique.

Concernant l'habitat, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) mise en place et animée par la Communauté de Communes sur les années 1996, 1997 et 1998, a permis à de nombreux propriétaires occupants ou bailleurs de rénover leur patrimoine.

En matière de développement économique, quatre entreprises ou commerces seront installés d'ici fin 99 sur la zone artisanale (Z.A.) intercommunale de LIVINHAC LE HAUT. La Communauté de Communes va bénéficier en 1998 de la première taxe professionnelle versée par l'entreprise ADAGE.

Les équipements touristiques de BOISSE-PENCHOT et FLAGNAC accueilleront leurs premiers clients dès cet été 98.

Les aménagements de la Maison de la Rivière à SAINT PARTHEM vont rentrer dans la phase de réalisation, à l'automne 98, pour une ouverture programmée au printemps 2000.

La vitrine de SAINT JULIEN DE PIGANIOL va être agrandie pour permettre de conjuguer à l'activité d'accueil et d'information, la poursuite d'une activité commerciale dans un local répondant aux normes d'hygiène et de sécurité.

Parallèlement à ces réalisations, la Communauté de Communes prépare l'avenir :

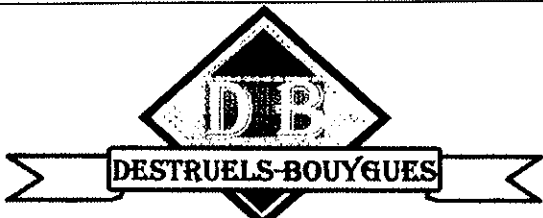
\* d'autres projets sont en phase de réflexion,

\* d'autres charges pourraient être assumées en commun : la voirie, les ordures ménagères,...

Cette solidarité que nous développons un peu plus chaque jour, nous permet d'atténuer les handicaps liés aux difficultés économiques de notre territoire.

Nos réalisations renforcent l'image de dynamisme de nos communes qui restent, bien entendu, le premier échelon de la démocratie, le lien de proximité avec la population.

Michel DELAGNES  
Président de la Communauté de  
Communes de la Vallée du Lot



12300 FLAGNAC  
Tél. 05 65 64 00 55 - Fax 05 65 64 08 15  
15290 LE ROUGET - 12700 CAPDENAC  
ALIMENTS - CEREALES - ENGRAIS  
SEMENCES - PHYTOSANITAIRES

Madame ESPINASSE

**ALIMENTATION**

FLAGNAC  
Tél. 05 65 64 01 43

**Hubert GUIBERT**

**maçonnerie**  
pierre - béton - crépis

---

**NEUF - RENOVATION**

---

AGNAC - Tél. 05 65 43 14 00

## Festival du film de la vie de l'eau

### Des projections à Flagnac

Depuis quelques années, le Festival du film de la vie de l'eau est une date incontournable des animations culturelles aveyronnaises. Les Flagnacois et les touristes présents les 17, 18 et 19 juillet auront l'occasion d'apprécier la qualité des films sélectionnés. En effet, en total accord avec le comité des fêtes, les organisateurs du Festival vont utiliser le magnifique site du spectacle pour la projection de trois films.

Excellente idée que de vouloir utiliser ce cadre de verdure, à proximité de la rivière Lot, pour montrer diverses facettes de la vie de l'eau mais aussi les problèmes d'environnement.

Programme de cette manifestation :

- 17 juillet : RIVIERE SAUVAGE avec Meryl Streep.
- 18 juillet : LES CAPRICES D'UN FLEUVE de Bernard Giraudeau,
- 19 juillet : LATCHO DROME de Tony Gatlif.

## FETE VOTIVE AGNAC

Samedi 29 août 1998

- 15h 00 : Concours de pétanque en doublettes
- 16h 00 : Aubades aux habitants
- 21h 00 : Retraite aux flambeaux
- 22h 00 : Soirée « Chansons de toujours », avec MAITE ROLLAND

Dimanche 30 août 1998

- 08h 00 : Déjeuner aux tripoux
- 09h 00 : Aubade aux habitants
- 11h 30 : Vin d'honneur
- 15h 00 : Défilé de vélos fleuris et objets roulants humoristiques
- 16h 00 : Groupe folklorique « La Grouzade » Spectacle de magie avec « Jack Gordon »
- 19h 30 : Grande soirée aligot animée par « Jack Gordon » et sa disco mobile.

3 Weeks-ends de spectacle  
Son, Lumière et Gestes  
**« HIER UN VILLAGE »**  
24 & 25 juillet  
31 juillet & 1er août  
7, 8 & 9 août

## Un week-end de fête... 5e Festival du clocher

### Vendredi 17 juillet

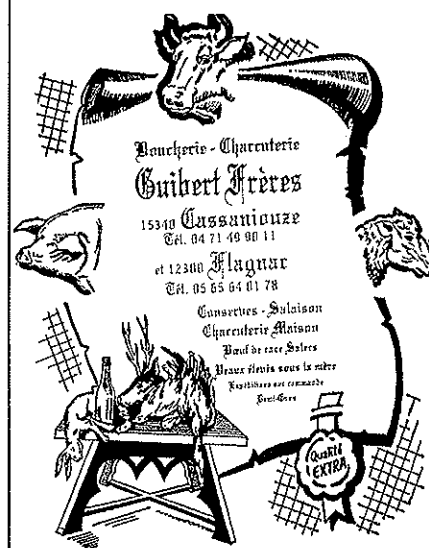
Concours de belote

### Samedi 18 juillet

Concours de pétanque  
Retraite aux flambeaux  
Spectacle pour les enfants

### Dimanche 19 juillet

Grande fête de nuit sur la place du village  
Buffet campagnard et bal  
Animation médiévale par «les Troubaloufs»



**SPORT 2000**  
**SPORT 2000**  
**SPORT 2000**

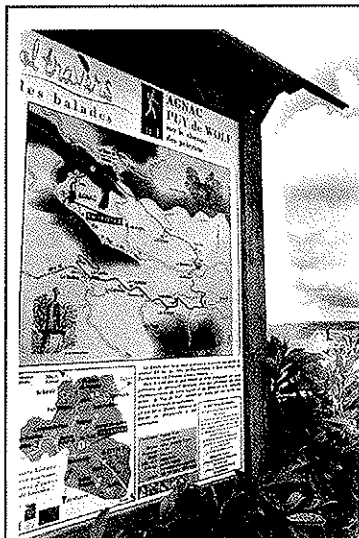
**Le N°1 du sport**

Espace Wilson

12300 DECAZEVILLE

Tél. 05 65 43 03 17





## al travers Les Balades

### AGNAC - PUY de WOLF

Départ : Agnac - Place de l'église    Longueur : 15 Km    Durée : 4 heures

Balisage : jaune + flèches « les balades al travers » N°1

*Cette balade emprunte une partie du célèbre GR 65, chemin qui relie Le Puy en Velay à Saint Jacques de Compostelle, via Conques, Cahors et Moissac.*

### FLAGNAC - TILLET - LAVIALE

Départ : Flagnac - Place de l'église    Longueur : 16 Km    Durée : 5 heures

Balisage : jaune + flèches « les balades al travers » N°8

*Cette promenade permet de saisir le changement de région qui marque notre territoire. Les contrastes y sont importants, les sensations variées, la tuile y remplace la lauze, les gorges sauvages font place à la plaine lumineuse...le Midi commence peut-être ici.*

### PORT de LACOMBE - FLAGNAC - LIMOU - PAGAX

Départ : Base de loisirs du Port de Lacombe    Longueur : 17 Km    Durée : 5 heures

Balisage : jaune + flèches « les balades al travers » N°15

*Ce périple nous amène à redécouvrir les témoignages du passé laborieux de notre population rurale. Les châteaux et les moulins ont bien résisté au temps, les chemins muletiers sont encore bien visibles, les hameaux sont prêts à libérer leurs souvenirs.*

## **BASE de LOISIRS du PORT de LACOMBE**



Aire de jeux et de pique-nique

## **Jean-Louis MONTBROUSSOUS**

*Charpente - Menuiserie  
Cloisons sèches*

**PAGAX - FLAGNAC**  
Tél. 05 65 64 00 27

## CANOE - KAYAK

L'ADALPA propose ses descentes accompagnées

### **SAINT PARTHEM <-> FLAGNAC**

(environ 7 km - 2 à 3 heures)

chaque semaine

en juillet et août

lundi - mercredi - samedi

Rendez-vous est donné à la base de FLAGNAC à 14h 00.

Le prix de 90F/personne comprend la fourniture du matériel, l'accompagnement et le transport.

## I.P.S MOTO

**Ets INNOCENTI-MALAVAL**

*Concessionnaires MBK*

*Vente - Réparations*

*Vélos - Cyclomoteurs - Scooters*

*Plaisance*

**Z.I. Les Prades - 12300 DECAZEVILLE**  
Tél. 05 65 63 56 45



## Football Olivier Voisin, l'Agnacois du RAF



Pour sa première année au Rodez Aveyron football, Olivier Voisin s'est imposé comme titulaire à part entière dans le onze du chef lieu. Au poste de libéro le jeune agnacois a effectué de très bons matchs, ce qui lui a valu la confiance de Michel Poisson pendant toute la saison.

## Le nouveau bureau du C.A.V.A

Présidente : Madame CHAMBON Régine  
 Vice Présidents : Monsieur DESTRUEL Jean Claude  
 Monsieur PANISSIE Jacques  
 Secrétaire : Madame RECLUS Corinne  
 Trésorier : Monsieur CHARDENOUX Patrick  
 Trésorier adjoint : Monsieur CHAMBON Yves  
 \*\*\*\*\*  
 Responsable vaisselle : Monsieur CHAMBON Yves  
 \*\*\*\*\*  
 Responsable sonorisation : Monsieur LAURIOL Michel

## Quid des réunions publiques ?

Les réunions publiques réalisées les années précédentes durant les mois de mai/juin n'ont pas été oubliées cette année.

Une consultation auprès de la population de la commune nous a démontré que la période choisie n'était pas la plus judicieuse.

Les réunions pour l'année 1998 seront par conséquent programmées au cours des mois d'octobre / novembre.

Nous vous donnons rendez-vous pour cette période. Venez nombreux et n'hésitez pas à nous interroger sur les sujets qui vous tiennent à coeur.

## EMPLOI JEUNE

La municipalité de FLAGNAC a déposé un dossier dans le cadre de la mesure gouvernementale «nouveaux services - nouveaux emplois».

La Préfecture de l'AVEYRON ayant conventionné le projet, il est actuellement procédé au recrutement d'un jeune répondant aux conditions exigées par les textes législatifs.



## **L'ENTRAIDE,**

**une association  
intermédiaire  
D'AIDES  
à L'EMPLOI**

Si vous souhaitez vous inscrire  
ou obtenir de plus amples informations,  
contactez 'L'ENTRAIDE'  
Passage Roger Latournerie  
12300 DECAZEVILLE - Tél. 05 65 43 32 15

## SPAGNUOLO

# **DEL**MON



Electricité Générale  
Dépannage  
Eclairage Public

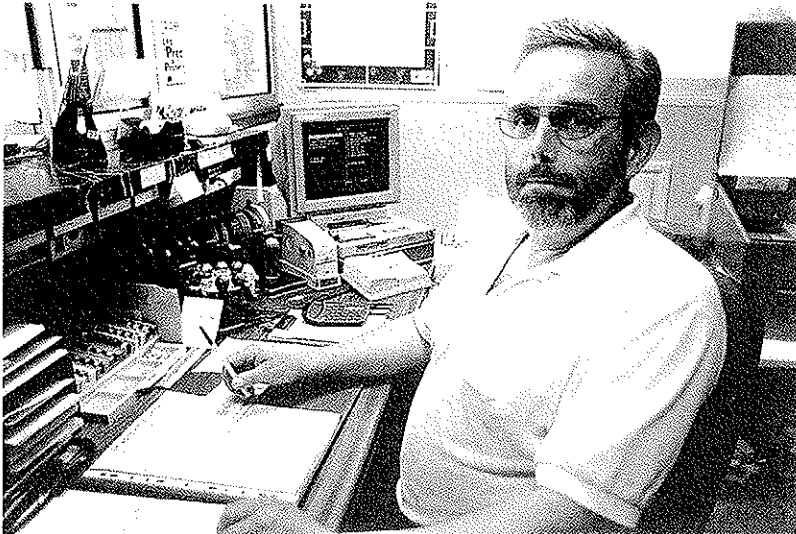
37, av. de Fontvergne - 12300 DECAZEVILLE  
Tél. 05 65 43 35 39

## **COUVERTURE - ZINGUERIE MENUISERIE/CHARPENTE CLOISONS SECHES**

DOMINIQUE

# **JOFFRE**

FLAGNAC - Tél. 05 65 64 05 80



Au sein de notre village, il existe un service public représenté par Monsieur Astoul, dont le rôle est souvent méconnu ou mal connu par la population :

## **Le bureau de poste.**

Cet établissement contribue à l'activité de la commune, au même titre que les petits commerces, et peut offrir aux habitants de nombreux services, à proximité de chez eux.

Son rôle initial, le plus connu, est la préparation et la distribution du courrier (lettres, colis, ...). Pour cela, la poste a su s'adapter aux exigences modernes : rapidité, confort avec les prêts à poster, etc...

Sa deuxième mission, plus complexe et de plus en plus indispensable pour sa vitalité, est d'être une

véritable banque et cela, près de chez vous. Le receveur, dont les connaissances en ce domaine sont améliorées par différents stages de formation, est à votre disposition pour vous rencontrer et proposer des solutions à vos projets (placements financiers, prêts immobiliers, ...). Régulièrement, de nouveaux produits sont mis en place, en tenant compte de l'évolution économique.

La Poste a besoin du soutien de tous pour continuer son activité dans le cadre de notre commune et ainsi contribuer à son développement.

## **Un tandem de choc**



Alain et Claude Chastand, les deux champions cyclistes flagnacois, sont passés avec succès du VTT en solitaire au tandem.

En effet, après avoir roulé leurs bosses chacun de leur côté, Claude a été vice-champion de France junior en 1995 ; tous deux ont engrangés de très nombreuses victoires sur route et en VTT, ils se sont décidés l'an dernier à sauter le pas et à pratiquer le tandem.

En quelques mois, ils se sont hissés dans le cercle très fermé des meilleurs coureurs

nationaux, comme en attestent leurs résultats aux deux premières manches de la Coupe de France. Sixième à MANOSQUE, puis à SAINT JEAN DE LUZ, vainqueur des deux premières manches du trophée des Pyrénées à LABARTHE RIVIERE et LAISSAC, du Tour de la Creuse dans leur catégorie. Cette progression ne doit rien au hasard et n'a pu se faire que grâce à leurs efforts. Leurs objectifs sont les championnats régionaux et nationaux qui se dérouleront à SAINT BEAUZELY et au LIORAN, ainsi que terminer au final de la Coupe de France dans les cinq meilleurs français.

## **Rugby : Stéphane Bras en finale**



Stéphane Bras, originaire de Flagnac où il revient à l'occasion, a largement contribué au très bon parcours de son club de rugby,

Villefranche-de-Lauragais, qui s'est incliné en finale du groupe B. Excellent buteur, le Flagnacois se double aussi d'un arrière à la redoutable efficacité.

## **DEPANNAGE**

### **ELECTROMENAGER - FROID**

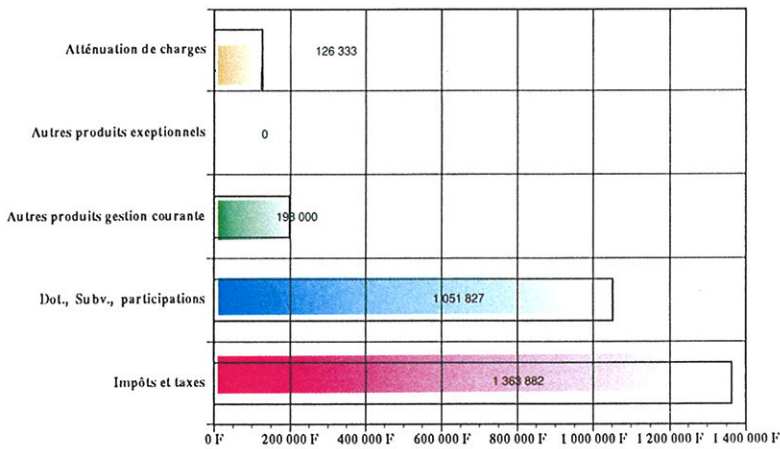
### **TOUTES MARQUES**

## **ROGER ALBOUY**

La Prade - FLAGNAC  
05 65 64 04 61

# BUDGET PRIMITIF 1998

## RECETTES de la SECTION FONCTIONNEMENT 1998

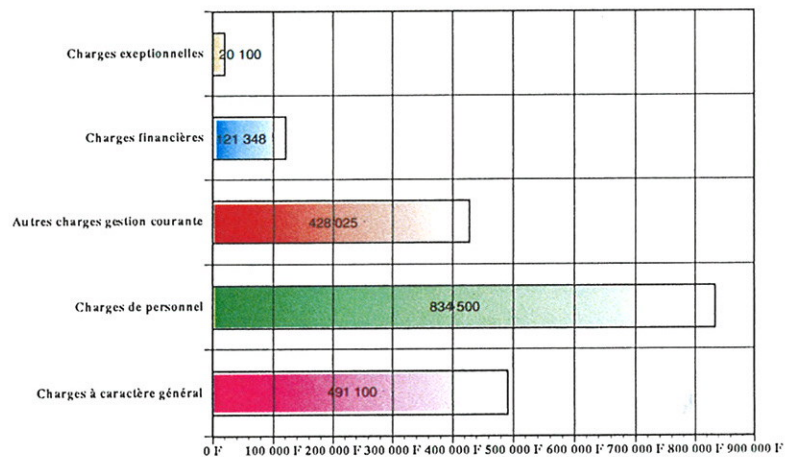


TOTAL des RECETTES : 3 009 533 Francs

- Atténuation de charges :**
- \* Remb. sur rémunér. personnel
- Autres produits gestion courante :**
- \* Vente de terrains,
  - \* Revenus des immeubles
- Dot. Subv. Participations :**
- \* D.G.F. de l'État
- Impôts et taxes :**
- \* Contributions directes,
  - \* Attribution du F.N.P.T.P.,
  - \* Compensations diverses
- Produits gestion courante :**
- \* Redevance ordures ménagères
  - \* Taxe sur les spectacles

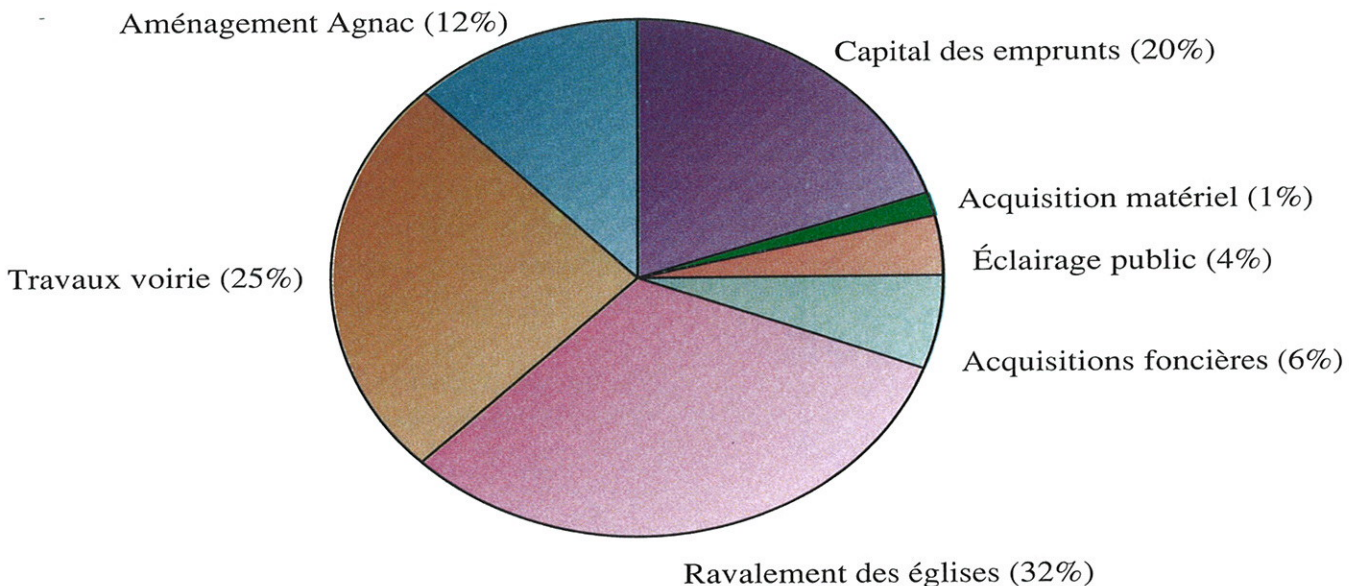
- Charges exceptionnelles :**
- \* Prime ravalement
- Charges financières :**
- \* Intérêts des emprunts
- Autres charges gestion courante :**
- \* Aide sociale du département,
  - \* Contributions aux organismes,
  - \* Subventions aux associations
- Charges de personnel :**
- \* Personnel titulaire,
  - \* Personnel non titulaire
- Charges à caractère général :**
- \* Eau - Électricité - Carburants
  - \* Fournitures diverses
  - \* Entretien des voies et bâtiments

## DÉPENSES de la SECTION FONCTIONNEMENT 1998



TOTAL des DÉPENSES : 1 895 573 Francs

## PROGRAMMES de la SECTION INVESTISSEMENT 1998



MONTANT GLOBAL des PROGRAMMES : 1 706 305 Francs



## ÉTAT CIVIL 1997

### MENTIONS de NAISSANCES : 4

- \* 19/01 : SIGAL Lola, Morgan, Isabelle      Agnac
- \* 14/02 : FRAUX Lucas, Jérémy, Valentin      Bans
- \* 26/06 : DOMERGUE Mathieu, Gaëtan      Lab de Pagax
- \* 29/09 : BOUTONNET Hélène, Pauline, Maria Agnac

- \* 07/11 : CERLES Jean, Auguste      Tillet
- \* 07/11 : FAUCONNIER Juliette, Marcelle      La Garde
- \* 10/12 : TORREN Antoine      Agnac
- \* 12/12 : REGIS Marthe, mère Mme BORIES      Agnac

4

### DÉCÈS :

- \* 03/01 : BONY André, Frédéric, Joseph      Flagnac
- \* 19/09 : BOUSSAC Louise, Albertine      Le Contras
- \* 18/10 : CAUSSE Huguette, Juliette      Agnac
- \* 17/12 : DAULHAC Irène, Marie      Bans

\_ 8

### MARIAGES :

- \* 18/01 : ROUQUETTE Hugues & MARAVÉ Evelyne
- \* 12/04 : THOMAS John & DREVET Thérèse
- \* 07/06 : HEBRARD Stéphane & RAYNAL Véronique
- \* 07/06 : TROADEC Patrice & LABORIE Sandrine
- \* 21/06 : LANTUEJOUL JC & DEVOISSEAU Anne-Marie
- \* 28/06 : LAC Thierry & RAVAUX Annie
- \* 02/08 : BOUISSAC Gilles & LETELLIER Isabelle
- \* 06/09 : CAUFFET David & GALAMONT Muriel

## INFORMATIONS PRATIQUES

### \* **Mairie :**

Heures d'ouverture au public :  
Tous les jours de 8h 30 à 12h.

### \* **Bibliothèque :**

La bibliothèque est à la disposition du public un samedi tous les quinze jours, de 9h à 12h.

### \* **Usine de broyage :**

Les heures d'ouverture sont les suivantes :  
8h 30 - 12h et 13h 30 - 17h 30  
Une permanence est assurée le samedi matin

### \* **Retraite C.P.A.M. :**

Centre CPAM - Av. Foch  
Les heures de permanence sont les suivantes :  
1°-2°-3° et 5° mardi : 9h/12h et 13h30/16h  
4° mardi : 9h/12h

### \* **C.I.C.A.S.** (Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale)

Maison des Sociétés (S/Sol) - Esplanade Jean Jaurès  
Les heures de permanence sont les suivantes :  
2° et 4° mardi : 9h/12h

### \* **M.S.A.** (Mutualité Sociale Agricole)

C.R.C.A. - rue Cayrade  
Les heures de permanence sont les suivantes :  
1° vendredi : 9h/12h

### \* **Caisse Artisanale :**

Immeuble André Cayrol - Esplanade Jean Jaurès  
Les heures de permanence sont les suivantes :  
2° mardi : 10h/12h

### \* **C.A.F. Administratif :**

Centre Social - Place Cabrol  
Les heures d'ouverture sont les suivantes :  
Mardi/Vendredi : 8h30/12h15 et 13h30/16h30  
Mercredi : 13h30/16h30

## BASE NAUTIQUE

# «Les 4 Trèfles»

**12300 FLAGNAC**  
**Tél. 05 65 64 10 08**

Responsable d'édition : M. Michel MARIÉ

Le présent numéro a été tiré à 500 exemplaires  
Diffusion gratuite - Vente interdite  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 1998

Imprimerie du Bassin  
10 Ave Cabrol - 12300 DECAZEVILLE  
Tél. 05 65 43 00 19